

## 16 Provinces

## Haut-Ogooué/Département de la Passa/Franceville/Violences en milieu scolaire... Le procureur de la République hausse le ton devant les élèves



Partout où il est passé...



... le procureur Mbarangolo...



... et sa délégation ont mis en garde les élèves "fauteurs de troubles".

Guy MADJOUPA  
SANGOUETABA  
Franceville/Gabon

LE nombre croissant d'élèves des classes d'examen régulièrement inscrits dans un établissement, mais passant les épreuves depuis une cellule de prison. De même que la multiplication des actes de violence causés par des apprenants contre leurs camarades, les enseignants et même les responsables administratifs, l'usage des stupéfiants dont nombre d'élèves se sont rendus coupables ces derniers temps dans les lycées et collèges des principales villes de la province. Autant de faits manifestes qui ont conduit récemment - fait inhabituel - le procureur de Franceville, Gilbert Mbarangolo, à aller à la

rencontre des élèves dans le cadre d'une tournée de sensibilisation.

Entouré des responsables des unités de police, de la gendarmerie nationale, ainsi que des éléments de l'Office central de lutte antidrogue (Oclad), le chef du parquet de Franceville s'est rendu dans les plus grands établissements d'enseignement secondaire des villes de Franceville et Moanda, pour un contact direct avec les apprenants.

Au lycée de l'Excellence, à l'institut privé Marie Ndzaba, au lycée Lewai, au lycée technique Agathe Obendje, au CES Mamadou Lewo et au lycée Eugène Marcel Amogho, avant de clôturer par les lycées Rigobert Landji, Rose Masombo et Fulbert Bongotha, le procureur, dans un discours concis et au ton ferme a, à toutes les



Les "délinquants en uniforme" savent désormais à quoi ils s'exposent en cas d'infractions à la loi.

présenter quelques-uns des faits déplorables qui ont émaillé le milieu scolaire ces derniers jours dans la province. Il a cité, en exemple, la découverte dans les salles de classe de certains élèves en possession de chanvre indien au lycée d'Excellence et à l'institut Marie Ndzaba. Egalement cités, l'agression d'un enseignant par

un élève à Okondja et l'assaut lancé par un groupe d'élèves du lycée technique Agathe Obendje sur le lycée Eugène Marcel Amogho, ayant occasionné deux jours d'arrêt de cours. Des faits particulièrement graves et qui méritent d'être sanctionnés à leur juste mesure. Or, "jusqu'à présent, nous avons fait du social", a fait remarquer le

magistrat, précisant que ce sont des peines de principe qui ont été jusque-là appliquées.

Mais, craignant de voir s'instituer un régime d'impunité, Gilbert Mbarangolo et toute l'équipe du parquet de Franceville ont décidé de passer à la vitesse supérieure. « Que chacun prenne ses responsabilités ! », a-t-il lancé à l'endroit des élèves. « Désormais, a-t-il averti, sur quiconque se fera prendre à l'école ou au quartier en possession de chanvre indien, de Tramadol, ou en train d'exercer des violences sur autrui, la loi sera appliquée dans toute sa rigueur. »

Prônant le principe de l'égalité de tous devant la loi, le procureur a dit qu'il n'est pas question de faire de la discrimination des citoyens, soient-ils élèves, dans le traitement suite à une infraction.

Observation faite, le patron

du parquet a distingué deux types d'élèves dans le milieu scolaire : les studieux et les fauteurs de troubles qu'il a qualifiés de "délinquants en uniforme". C'est à cette dernière catégorie qu'il a imputé la responsabilité des actes dénoncés ici et là.

« Les perturbateurs seront traqués », a encore dit M. Mbarangolo.

Dans sa communication faite loin de tous les intermédiaires, il a également pris soin de rappeler aux élèves les peines encourues en cas d'agression physique sur autrui ou de détention, de vente et d'usage des stupéfiants. Des peines qui seront effectivement appliquées, même pour des élèves pris en flagrant délit.

« A partir de maintenant, il n'y aura plus d'état d'âme, à chacun de prendre ses responsabilités », a conclu le procureur de Franceville.

## ... et vie des entreprises/Setrag/Centre de formation et de perfectionnement ferroviaire La promotion "Christian Magni" désormais à l'épreuve du terrain

N.O.  
Franceville/Gabon

Après sept mois de formation, les dix agents ont reçu dernièrement leur Certificat de capacité à la conduite de draines et engins assimilés.

LA Société d'exploitation du transgabonais (Setrag), engagée depuis 2015 dans la formation de jeunes Gabonais dans les domaines techniques des métiers du chemin de fer, tels que l'exploitation, la maintenance de la voie, la maintenance des engins moteurs et la maintenance des installations, a sorti, récemment, sa cuvée de conducteurs de draines et autres engins assimilés.

En effet, au terme de sept mois passés au Centre de formation et de perfectionnement ferroviaire de Franceville (CFPF), dix agents ont reçu leur Certificat de capacité à la conduite de draines et engins assimilés sur le site, des mains des responsa-



Une vue des officiels.

bles de la société et autres personnalités. C'était au cours d'une cérémonie officielle qui a vu la présence des autorités administratives locales, dont la secrétaire générale de province, Nicole Nouhondo, et l'adjoint au directeur général de la Setrag, Christian Magni, parrain de la promotion 2018-2019 ainsi mise à l'honneur.

Les diplômés de ladite promotion ont réalisé un taux de réussite de 100%. « Nous

pouvons être fiers de notre formation, qui nous donne des atouts professionnels et fait de nous des conducteurs de draines aboutis. Soucieux des exaltantes tâches qui nous attendent sur le terrain, nous ne ménagerons aucun effort pour être des professionnels disponibles et à la hauteur pour répondre aux exigences du métier que nous venons d'embrasser », a déclaré le représentant des lauréats.

Le Centre de perfectionne-

ment ferroviaire, dirigé par Léon Assoumou Eko, est chargé de la mise en œuvre de la politique de formation par la direction générale de la Setrag. De 2015 à 2018, elle a formé plus de 250 jeunes Gabonais de niveau BAC, BTS, Licence professionnelle et ingénieurs. Ces formations se sont intensifiées parce que la société a engagé des travaux de réhabilitation de la voie, de remise à niveau de son outil de production, pour une

durée de sept ans, en vue d'améliorer ses performances, du niveau de sécurité et de confort. Mais pour y parvenir, elle a besoin d'un personnel qualifié et bien formé.

Durant sept mois, les lauréats ont eu droit à une formation alternant entre la théorie et la pratique sur le terrain. Celle-ci était assurée par cinq formateurs experts de la société, sur un ensemble de quatorze modules.

Le conducteur de draine

est un agent qualifié assurant la conduite des draines de chantier ou d'inspection, et autres engins assimilés pour les travaux de la voie.

« Vous allez maintenant aborder le parcours sur le terrain des missions et activités du conducteur de draine par le coaching de vos pairs, avant de recevoir de l'entreprise, les habilitations de titularisation au poste de conducteur de draine », a dit Léon Assoumou Eko en s'adressant aux lauréats.



Les conducteurs de la promotion Christian Magni arborant fièrement leurs parchemins.

Photo : Nadège Ontounou

Photo : Nadège Ontounou